

3e Conseil d'école
Ecole élémentaire Voltaire
9 juin 2023
Année scolaire 2022-2023

Présents : Mme Criticos, Directrice, Mr Maillard, Responsable Périscolaire, Xavier, Responsable sur le temps du midi,

Enseignants : Mme Kurzeja, Mme Mammeri, Mme Cheneveaux, Mme Hamy, Mme Priou, Mme Araujo, Mme Daubin-Pujos, M. Barbot, Mme Lutenbacher, Mme Hamery.

FCPE : Léonard Petralia, Marilia Peuch, Laure Charles, Magali Bourgeois, Laura Frank, Cynthia Kali, Annyvonne Grégoire, Javier Velasquez, Jean-Baptiste Fournier, Sabrina Ait Ramdane, Alexandra Abergel, Paloma Duque, Claire Sconfienza Barbier.

Absent : Mr De Carrère

- 1. Approbation de l'ordre du jour** et du compte-rendu du 2e conseil d'école.
- 2. Perspectives de rentrée : effectif, mesures de carte scolaire, structure, départs dans l'équipe enseignante**

Pour l'instant, pour la rentrée 2023, les effectifs sont les suivants :

CP = 58 élèves + 1 ULIS

CE1= 36 + 2 ULIS

CE2= 38 + 3 ULIS

CM1= 53

CM2= 46 + 4 ULIS

Il est prévu (depuis le début de l'année) 2 fermetures de classes.

En revanche, pour respecter les 24 élèves max en CP et CE1 par classe, il faudrait maintenir une classe ouverte. $94 \text{ élèves} / 24 = 3.91 \text{ classes} \rightarrow 4 \text{ classes}$. C'est-à-dire maintenir une classe ouverte/éviter une fermeture.

La Directrice a eu l'appui de l'Inspectrice pour la demande d'ouverture (ou de non-fermeture). La demande a été faite à la DSDEN. En attente de réponse par la commission du 20 juin.

Sans ouverture, les classes, seront pour l'instant réparties ainsi :

2 CP, 1 CE1, 1 CE1/CE2, 1 CE2, 2 CM1, 2 CM2

Mme Lebot continuera sa formation l'année prochaine et ne sera donc pas à plein temps.

Départs équipe enseignante : Mme Hamy et Mme Mammeri ont obtenu leur mobilité sur 2 écoles de la ville et Mme Mammeri aura la priorité pour rester à Voltaire en cas de non-fermeture, si elle en fait la demande.

Arrivée : Mme Tellier est nommée sur la classe ULIS à la rentrée. Elle sera également en formation. Une brigade d'AESH sera présente lors de ses absences pour formation.

3. LSU (le livret scolaire)

Le prochain livret sera mis en ligne le 6 juillet. **Il est important de bien garder ses codes d'identification car ils sont valables toute la scolarité de l'enfant. Les parents doivent sauvegarder les livrets.** En effet, l'école ne les garde pas et ne pourra donc pas les renvoyer si besoin est.

4. Affelnet 6ème

Les dossiers 6ème dans le public sont faits. La Directrice a distribué les documents à remplir pour le collège de secteur (Matisse).

5. Stage de réussite d'été

Cette année, la priorité est donnée exclusivement au cycle 3. La priorité est donnée aux CM2. Les CM1 pourront y participer s'il reste des places. Le stage aura lieu pendant 4 jours du 28 au 31 août sur 12 heures au total et se déroulera au collège.

6. Liaison GS/CP, visites et réunion de présentation pour les futurs élèves et leurs parents

Les écoles maternelles Marie Marvingt et Ernest Renan sont venues visiter et ont déjeuné à la cantine. Tout s'est bien passé, les enfants étaient ravis. L'école maternelle des Varennes viendra également. Les institutrices de maternelles établissent les listes des classes de CP, précisent si l'enfant pourra suivre ou non un double niveau et indiquent qui ne doit pas être mis avec qui.

23 juin de 18h30 à 19h15 : réunion futurs parents des CP ainsi que les nouveaux arrivants des autres niveaux. Les parents devront venir sans leurs enfants, sauf pour les nouveaux élèves qui n'ont pas pu venir visiter l'école Voltaire avec leur école maternelle.

La FCPE présentera l'association de parents d'élèves à cette occasion.

Liaison CM2/6^{ème}

Le conseil école/collège a eu lieu, plusieurs projets sont partagés.

Des recommandations ont été données par les enseignants de primaire aux enseignants de collège.

7. Bilan de la coopérative scolaire

Recettes

En début d'année, la coopérative disposait de 4 987,44 €.

Les dons des parents durant l'année ont atteint : 4 664 €

Vente de photos : 1 238,75 €

Total : 10 890,19 €

Dépenses

Chaque classe disposait de 300 € (11 classes)

Abonnement à des magazines, sorties de classes, enceinte chorale, jeux de cours, lots pour la tombola = total d'environ 6 000 €.

Et à venir les dépenses pour la fête de l'école (gobelets, serviettes...).

8. Commandes, achats de matériel par la municipalité, listes des fournitures de rentrée et recommandations ministérielles,

Commandes

Budget d'achat accordé par la mairie = 8 875€

Dépenses

Bureau 225 €
Loge 150 €
Pharmacie (utilisable tant sur le temps scolaire que périscolaire) 300 €
Classe Ulis (jeux et autres...) 500 €

Solde créditeur : 7700 €

Sur environ 240 élèves, le budget alloué par élève est de $7700 \div 240 = 32,08$ € /élève

Les vieux manuels de l'école sont donnés à l'association « le Bouquin volant » qui achemine les livres en Afrique.

Les listes des fournitures scolaires seront communiquées avant le départ en vacances par le biais du cahier rouge. Un affichage sera effectué sur les vitres de l'école côté loge et sur le blog FCPE <https://www.monecolevoltaire.org/>.

9. Fournitures pour la rentrée

Les listes sont établies par les enseignants après attribution des classes. Des flyers seront distribués, ainsi qu'un message sur l'ENT. Les directives d'achats du Ministère prescrivent des achats responsables et ne correspondant pas à des dépenses trop importantes.

10. Dates à retenir : sorties, Olympiades, rencontres sportives, fête d'école

13 juin : Olympiades coordonnées par Isabelle, l'intervenante sport de l'école. Toute l'école est concernée.

15 juin : fête des activités longues par le CLAVIM

13 et 20 juin : rencontres sportives CP

23 juin : Rugby pour les CM2

1 juillet : fête de l'école, 10h-13h (installation dès 9 heures) - la ludothèque prêtera des jeux - toutes les familles seront mises à contribution - une réunion est prévue entre l'école et la FCPE pour coordonner l'organisation de la fête.

La Directrice rappelle la difficulté de disposer de plusieurs cars pour des sorties collectives.

La Directrice remercie Madame Isabelle Chénaux qui a organisé les rendez-vous sportifs de l'ensemble des classes et les animateurs qui ont été très sollicités cette année.

11. Questions des représentants de parents d'élèves adressées à la municipalité sur les points suivants :

A noter : Mr de Carrère et son représentant étaient absents, ainsi plusieurs réponses à des questions mairie restent incomplètes.

- Retour quant au souci de temps utile pour goûter au moment des études ?

Les plateaux goûter sont préparés à l'avance et mis en bout de table. Grâce à cette réorganisation, les enfants perdent beaucoup moins de temps et apprécient beaucoup plus leur goûter car ils ont le temps de manger.

- Retour quant au temps du midi ?

Les enfants doivent prendre de tout sur l'assiette mais ont le choix de dire aux cantinières s'ils souhaitent moins de quantité sur le plat chaud ou pas. Les enfants qui le demandent peuvent toujours se resservir du plat chaud.

Le retour est positif en cette fin d'année. Les enfants ont pris le pli des horaires et les repas se passent mieux.

Un nouveau concept est testé à l'école Françoise Giroud : débarrassage différent et le plat chaud est posé sur chaque table.

- **Budgétisation de la protection des poteaux de la cour ?**

Quelqu'un de la mairie est passé voir, la réponse sur la faisabilité sera donnée avant le départ en vacances.

- **Quid de la végétalisation de la cour ?**

L'école Voltaire a été choisie pour que sa cour soit végétalisée à l'été/automne 2025 avec une démarche de co-conception avec les enfants : changement du revêtement de sol, nouveaux jeux, espaces d'enseignement à l'extérieur, etc.

- **Retour quant à la demande du parcours de billes demandé par les élèves en Conseil des Enfants ?**

La demande d'un parcours de billes est refusée car si la cour est réaménagée pour la végétalisation, le parcours de billes devra être enlevé. A voir par la suite comment le parcours de billes pourra ou pas être intégré dans la nouvelle cour.

12. Date du Premier Conseil d'Ecole de la prochaine année scolaire, élection des représentants de parents d'élèves au Conseil d'Ecole

La date des élections de parents d'élèves devrait être le vendredi 6 octobre. Cela reste à confirmer.

Il est proposé que le premier conseil d'école de l'année scolaire 2023-2024 se tienne le mardi 17 octobre de 18h30 à 20h30.

Temps du midi

Retours de Xavier sur le temps du midi :

Le temps du midi se passe plutôt bien. Il y a quelques mauvaises humeurs sur les jeux de ballon mais les animateurs remarquent que les enfants viennent plus vers eux pour aider à résoudre les conflits. Le dialogue est mis en place.

13 juin : suite à la journée olympique organisée à la Cité des sports, il y aura un changement d'ordre dans le passage à la cantine.

15 juin : fête des activités longues de 18h30 à 20h30

30 juin : pique-nique dans la cour

6 juillet : repas de fin d'année !

La FCPE profite de l'occasion de ce dernier compte-rendu de conseil d'école de l'année pour saluer les parents et souhaiter un très bel été à tous, petits et grands ! A très vite !